

Séance du collège échevinal du 7 Octobre 1914

Présents: M^{lrs} Delimoy, Bourgmestre président, Naniot
et Rostenne, échevins et Fripiat, secrétaire

Le collège

décide qu'il y a lieu de réquisitionner chez les cultivateurs de
la commune la quantité disponible de froment nécessaire
au ravitaillement de la population comme suit:

Bourgeois: 60 sacs
Jacquet 10 sacs
Debouge 40 sacs
Jos. Lambillon 40 sacs
Delimoy et soeur 60 sacs
Ach. Lambillon néant
Total 210 sacs et

Auguste Solier 25 sacs d'escourgeon

Le secrétaire

Le Bourgmestre

J. B. Fripiat

Delimoy

Séance du 23 Octobre 1914

Présents: M^{lrs} Delimoy, Bourgmestre président;
Ferd. Naniot, et Buile Rostenne, échevins et Fripiat sec^{re}

Le collège

procède à l'ouverture des soumissions pour l'entreprise
des travaux de réparation à la tour de l'église de
Bouge. Celles-ci, au nombre de deux, imaneut;
la 1^{re}, de Monsieur G^{me} Debraux, entrepreneur à Tal-
linnes, est de quatre mille quatre vingt francs et
quatre vingt-cinq (4080.85) centimes

la 2^{de}, de M^{re} Emile Preud'homme, entrepreneur, rue
Henri Lecocq à Talrines, est de dix huit cent
cinquante francs.

Or le devis estimatif s'élevant à dix huit cent cinquante
deux francs nonante neuf centimes et l'écart important
existant entre les deux offres.

décide

de ne pas adjuger le travail, d'inviter Messieurs les
entrepreneurs prénommés à examiner sérieusement

leur évaluation et à remettre, s'il y a lieu, une nouvelle offre qui devra parvenir au plus tard le mercredi 27 courant, à 2 heures, au Secrétariat communal.

Le secrétaire
J. B. Fripiat

Le Bourgmestre
Deonna

Séance du 28 Octobre 1914

Présents: M^{lrs} Delimoy, Bourgmestre, Rostenne, échevins et Fripiat, secrétaire

Le collège

requiert Messieurs Joseph Lambillon, Bourgeois, Lohier, Debouge, Delimoy frères, Jaeghel et Joseph Deghel de ne pas vendre du froment en dehors de la commune.

Le secrétaire
J. B. Fripiat

Le Bourgmestre
Deonna

Séance du 20 novembre 1914

Présents: M^{lrs} Delimoy, Bourgmestre, Rostenne, échevins et Fripiat, secrétaire

Le collège

approuve le règlement du carnet pour réglementation de la distribution du pain aux habitants de la commune et de faire imprimer ce carnet conformément au modèle

nomme

membres de la commission de ravitaillement M^{lrs} Delimoy, président, Rostenne, Guile, Delwatta, Pascal, Attout, Guile, Marechal, Jules et Fripiat Jean.

Le secrétaire
J. B. Fripiat

Le Bourgmestre
Deonna